Fiche de données de sécurité

Skamol Lime Mortar

Remplace la date: 21/08/2024

Date de révision: 13/03/2025
Version: 1.4.0

RUBRIQUE 1 — Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom commercial: Skamol Lime Mortar

UFI: HXMJ-PYQ4-JF0U-CQ2Q

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations recommandées: Adhésif/plâtre

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur

Société:	Skamol Group
Adresse:	Hasselager Centervej 1
Code postal:	8260
Ville:	Viby J
Pays:	DANEMARK
E-mail:	info@skamol.com
Téléphone:	+45 97 72 15 33

1.4. Numéro d'appel d'urgence

+33 (0)1 45 42 59 59 (ORFILA (INRS)).

RUBRIQUE 2 — Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

CLP-classification: Skin Irrit. 2;H315
Eye Dam. 1;H318

Effets nocifs les plus graves: Provoque une irritation cutanée. Provoque de graves lésions des yeux. Corrosif une fois mélangé. L'inhalation des poussières peut provoquer une irritation des voies respiratoires supérieures.

Copyright © 1995 - 2025 DGOffice B.V., www.DGOffice.net

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogrammes



Mentions d'avertissement: Danger

Contient

Substance: Chaux hydraulique; Hydroxyde de calcium;

Mentions de danger

H315	Provoque une irritation cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.

Conseils de prudence

P101	En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102	Tenir hors de portée des enfants.
P280	Porter des gants de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P305+351+338+310	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

2.3. Autres dangers

Le produit ne contient pas de substance PBT ni de substance vPvB.
Propriétés perturbant le système endocrinien : Aucun connu.

RUBRIQUE 3 — Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Substance	N° CAS/ N° CE/ N° d'enregistrement REACH	Concentration	Notes	CLP-classification
Quartz	14808-60-7 238-878-4	65 - 80 %	12	
Chaux hydraulique	85117-09-5 285-561-1 01-2119475523-36	1 - 10 %		Skin Irrit. 2;H315 Eye Dam. 1;H318 STOT SE 3;H335
Hydroxyde de calcium	1305-62-0 215-137-3 01-2119475151-45	2,5 - 7,5 %		Skin Irrit. 2;H315 Eye Dam. 1;H318 STOT SE 3;H335

Veuillez vous reporter au paragraphe 16 pour obtenir le texte complet sur les phrases -H / -EUH.

12 = La substance est inscrite sur la liste européenne des valeurs limites d'exposition professionnelle.

Commentaires sur les ingrédients: Quartz, irrespirable

RUBRIQUE 4 — Premiers secours

4.1. Description des mesures de premiers secours

Inhalation: Sortir à l'air frais, rincer la bouche avec de l'eau et moucher soigneusement le nez. Consulter un médecin en cas de malaise persistant.

Copyright © 1995 - 2025 DGOffice B.V., www.DGOffice.net

Ingestion:	Rincer soigneusement la bouche et boire 1 à 2 verres d'eau à petites gorgées. Consulter un médecin en cas de malaise.
Contact cutané:	Enlever les vêtements souillés. Laver la peau à l'eau et au savon. Consulter un médecin en cas de malaise persistant.
Contact avec les yeux:	Bien ouvrir l'oeil, retirer d'éventuelles les lentilles de contact, rincer immédiatement à l'eau (de préférence avec un rince-oeil) puis contacter un médecin sans tarder. Poursuivre le rinçage jusqu'à l'arrivée du médecin.
En général:	En cas de visite chez un médecin, présenter cette fiche de données de sécurité ou l'étiquette.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

En cas de contact oculaire, des brûlures caustiques profondes peuvent survenir, ainsi que des douleurs, un larmoiement et une contraction des paupières. Risque de blessure oculaire grave et de perte de la vue. Irritant pour la peau ; peut provoquer une rougeur. Corrosif une fois mélangé. L'inhalation des poussières peut provoquer une irritation des voies respiratoires supérieures.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter les symptômes. Aucun traitement particulier et immédiat n'est nécessaire.

RUBRIQUE 5 — Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés:	Eteindre l'incendie avec de la poudre, de la mousse, de la neige carbonique ou un brouillard d'eau. Refroidir les stocks qui ne sont pas en flammes en pulvérisant de l'eau ou du brouillard d'eau.
Moyens d'extinction inappropriés:	Ne pas utiliser de jet d'eau car cela risque de propager l'incendie.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Peut libérer un gaz de combustion toxique contenant du monoxyde de carbone en cas d'incendie.

5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire isolant (ARI) ainsi qu'une combinaison de protection chimique, mais une combinaison étanche au gaz à proximité de la substance ou des vapeurs qui s'en dégagent. Mettre des gants. Si cela peut se faire sans danger, enlever les récipients de la zone menacée par le feu. Eviter d'inhaler les vapeurs et les gaz de combustion. Sortir à l'air frais. L'eau utilisée pour l'extinction du foyer et qui a été en contact avec le produit peut être corrosive.

RUBRIQUE 6 — Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes:	Evacuer le personnel qui n'est pas utile. Rester sous le vent / se tenir à distance de la source. Fournir une bonne ventilation. Utiliser des lunettes de protection ou un masque visière pour le visage. Mettre des gants. Porter un appareil de protection respiratoire. Utiliser des vêtements de protection spécifiques.
Pour les secouristes:	En plus de ce qui précède: Le port d'une combinaison de protection répondant à la norme EN 368, type 3, est recommandé.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Eviter de laisser le produit pénétrer dans les égouts et/ou dans les eaux de surface.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Recueillir le produit dispersé et le récupérer pour un recyclage éventuel, ou le collecter dans un récipient à déchets approprié. Essuyer les petites éclaboussures avec un chiffon humide.

Copyright © 1995 - 2025 DGOffice B.V., www.DGOffice.net

6.4. Référence à d'autres rubriques

Se reporter à la section 8 pour le type d'équipement de protection. Se reporter à la section 13 pour les instructions sur l'élimination.

RUBRIQUE 7 — Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Un accès à l'eau courante et un équipement pour le lavage des yeux doit être prévu. Se laver les mains avant de faire une pause ou d'aller aux toilettes et à la fin des travaux.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Stocker hors de portée des enfants. Ne pas stocker avec des denrées alimentaires, des aliments pour animaux, des médicaments ou des produits équivalents. Stocker dans un endroit sec et froid. Ne pas stocker avec: Alcalis forts/ Oxydants forts/ Réducteurs forts/ Acides forts.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune.

RUBRIQUE 8 — Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limite d'exposition professionnelle

Nom de la substance	Période	ppm	mg/m³	fibre/cm3	Remarques	Observations
Quartz	VLEP-8h		0,10		Fraction alvéolaire.	
Hydroxyde de calcium	VLEP-8h		1		Fraction alvéolaire.	
Hydroxyde de calcium	VLEP CT		4		Fraction alvéolaire.	
Poussières réputées sans effet spécifique	VLEP-8h		4		Poussières totales (Locaux de travail). Entre en application le 1 juillet 2023. Limite d'exposition de: Poussière	
Poussières réputées sans effet spécifique	VLEP-8h		0,9		Poussières alvéolaires (Locaux de travail).Entre en application le 1 juillet 2023. Limite d'exposition de: Poussière	
Poussières réputées sans effet spécifique	VLEP-8h		7		Poussières totales (Locaux de travail). Limite d'exposition de: Poussière	

Copyright © 1995 - 2025 DGOffice B.V., www.DGOffice.net

Poussières réputées sans effet spécifique	VLEP-8h		3,5		Poussières alvéolaires (Locaux de travail). Limite d'exposition de: Poussière	
Poussières réputées sans effet spécifique	VLEP-8h		5		Poussières alvéolaires (Mines et carrières). Cette valeur s'applique aux lieux de travail extérieurs des mines et carriéres (Décret 2013-797 du 30 août 2013 modifié). Limite d'exposition de: Poussière	

VLEP CT = Valeurs Limites Court Terme

VLEP-8h = Valeurs Limites sur 8 heures

Méthodes de mesure: Le respect des limites d'exposition professionnelle peut être vérifié à l'aide de mesures d'hygiène professionnelle.

Base légale: Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France (Décret no 2024-307 du 4 avril 2024).

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés: Porter l'équipement de protection individuelle précisé ci-dessous. Travailler en utilisant un ventilateur aspirant efficace (par exemple ventilateur d'aspiration).

Equipement de protection individuelle, protection des yeux/du visage: Utiliser des lunettes de protection ou un masque visière pour le visage. La protection des yeux doit être en conformité avec la norme EN 16321.

Equipement de protection individuelle, protection de la peau: Utiliser des vêtements de protection spécifiques.

Equipement de protection individuelle, protection des mains: Mettre des gants. Type de matériau et épaisseur: Nitrile/ 0,2 mm. Durée de pénétration: > 480 min. Les gants doivent être en conformité avec la norme EN 374.

Equipement de protection individuelle, protection respiratoire: S'il n'y a pas de ventilation dans le process : Porter un appareil de protection respiratoire. Type de filtre: P2. La protection respiratoire doit être en conformité avec l'une des normes suivantes: EN 136/140/145.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement: S'assurer de la conformité à la législation locale sur les émissions.

RUBRIQUE 9 — Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Paramètre	Valeur/unité
Etat	Poudre
Couleur	Blanc
Odeur	Inodore
Solubilité	Solubilité dans l'eau: Insoluble

Copyright © 1995 - 2025 DGOffice B.V., www.DGOffice.net

Paramètre	Valeur/unité	Remarques
Seuil olfactif	Aucune donnée	
Point de fusion	Aucune donnée	
Point de congélation	Aucune donnée	
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	Aucune donnée	
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucune donnée	
Limites d'inflammabilité	Aucune donnée	
Limites d'explosion	Aucune donnée	
Point d'inflammation	Aucune donnée	
Température d'auto-inflammabilité	Aucune donnée	
Température de décomposition:	Aucune donnée	
pH (solution à utiliser)		Corrosif une fois mélangé.
pH (concentré)	Aucune donnée	
Viscosité cinématique	Aucune donnée	
Viscosité	Aucune donnée	
Coefficient de partage n-octanol/eau	Aucune donnée	
Pression de vapeur	Aucune donnée	
Densité	Aucune donnée	
Densité relative	Aucune donnée	
Densité de vapeur relative	Aucune donnée	
Densité relative (air saturé)	Aucune donnée	
Caractéristiques des particule	Aucune donnée	

9.2. Autres informations

Autres informations: Aucune.

RUBRIQUE 10 — Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Alcalis forts/ Oxydants forts/ Réducteurs forts/ Acides forts.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est inerte s'il est utilisé conformément aux instructions du fournisseur.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucun connu.

10.4. Conditions à éviter

Eviter un contact involontaire avec ce qui suit: Eviter le contact avec l'humidité et l'eau.

10.5. Matières incompatibles

Alcalis forts/ Oxydants forts/ Réducteurs forts/ Acides forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun, si le stockage est fait conformément aux recommandations.

RUBRIQUE 11 — Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë - par voie orale:

Chaux hydraulique, cas-no 85117-09-5

Copyright © 1995 - 2025 DGOffice B.V., www.DGOffice.net

Organisme	Type de test	Durée d'exposition	Valeur	Conclusion	Méthode de test	Source
Rat	LD50		> 2000 mg/kg bw			

Hydroxyde de calcium, cas-no 1305-62-0

Organisme	Type de test	Durée d'exposition	Valeur	Conclusion	Méthode de test	Source
Rat	LD50		> 2000 mg/kg bw			

Son ingestion peut indisposer. Le produit n'a pas besoin d'être classé. En se basant sur les données existantes, il semble que les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë - par voie cutanée:

Hydroxyde de calcium, cas-no 1305-62-0

Organisme	Type de test	Durée d'exposition	Valeur	Conclusion	Méthode de test	Source
Lapin	LD50		> 2000 mg/kg bw			

Le produit n'a pas besoin d'être classé. En se basant sur les données existantes, il semble que les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë - par inhalation: : Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.

Corrosion/irritation cutanée: Irritant pour la peau ; peut provoquer une rougeur. Corrosif une fois mélangé.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: En cas de contact oculaire, des brûlures caustiques profondes peuvent survenir, ainsi que des douleurs, un larmoiement et une contraction des paupières. Risque de blessure oculaire grave et de perte de la vue.

Sensibilité respiratoire et cutanée: Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.

Mutagénicité sur les cellules germinales: Le produit n'a pas besoin d'être classé. En se basant sur les données existantes, il semble que les critères de classification ne sont pas remplis.

Propriétés cancérigènes: Le produit n'a pas besoin d'être classé. En se basant sur les données existantes, il semble que les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction: Le produit n'a pas besoin d'être classé. En se basant sur les données existantes, il semble que les critères de classification ne sont pas remplis.

Exposition STOT unique: Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles. L'inhalation des poussières peut provoquer une irritation des voies respiratoires supérieures.

Exposition STOT répétée: Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.

Danger par aspiration: Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.

11.2. Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien: Aucun connu.

Autres effets toxicologiques: Aucun connu.

RUBRIQUE 12 — Informations écologiques

12.1. Écotoxicité

Hydroxyde de calcium, cas-no 1305-62-0

Copyright © 1995 - 2025 DGOffice B.V., www.DGOffice.net

Organisme	Espèces	Durée d'exposition	Type de test	Valeur	Conclusion	Méthode de test	Source
Poisson			96hCL50	50,6 mg/l			
Crustacés			48hCE50	49,1 mg/l			
Algues			72hCE50	184,47 mg/l			

Le produit n'a pas besoin d'être classé. En se basant sur les données existantes, il semble que les critères de classification ne sont pas remplis.

12.2. Persistance et dégradabilité

Les données d’essai ne sont pas disponibles.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Les données d’essai ne sont pas disponibles.

12.4. Mobilité dans le sol

Les données d’essai ne sont pas disponibles.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Le produit ne contient pas de substance PBT ni de substance vPvB.

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucun connu.

12.7. Autres effets néfastes

Aucun connu.

RUBRIQUE 13 — Considérations relatives à l’élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Eviter de jeter le produit dans les égouts ou de le verser dans les eaux de surface. Si ce produit, tel que fourni, devient un déchet, il répond aux critères de déchet dangereux (Dir. 2008/98/CE). Recueillir les déversements et les déchets dans des conteneurs fermés et étanches pour leur élimination sur le site local de déchets dangereux. Une fois nettoyé, l’emballage vide peut être jeté comme déchet recyclable. L’emballage non nettoyé doit être supprimé via le système local de suppression des déchets.

Le produit durci est un déchet non-dangereux selon l'article réglementation sur les déchets. Contacter les autorités locales pour obtenir des conseils de manipulation. Utiliser le code ci-dessous pour l'enregistrement des déchets.

Catégorie de déchet:

Produit: 16 05 07* produits chimiques d'origine minérale à base de ou contenant des substances dangereuses, mis au rebut

Absorbant/chiffon contaminé par le produit : 15 02 02* absorbants, matériaux filtrants (y compris les filtres à huile non spécifiés ailleurs), chiffons d'essuyage et vêtements de protection contaminés par des substances dangereuses

RUBRIQUE 14 — Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU ou numéro d’identification: Ne s’applique pas.

14.2. Désignation officielle de transport de l’ONU: Ne s’applique pas.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport: Ne s’applique pas.

14.4. Groupe d’emballage: Ne s’applique pas.

14.5. Dangers pour l’environnement: Ne s’applique pas.

14.6. Précautions particulières à prendre par l’utilisateur

Copyright © 1995 - 2025 DGOffice B.V., www.DGOffice.net

Aucunes.

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Ne s'applique pas.

RUBRIQUE 15 — Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Dispositions spéciales: Aucune.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

No d'enregistrement REACH	Nom de la substance
01-2119475151-45	Hydroxyde de calcium
01-2119475523-36	Chaux hydraulique

RUBRIQUE 16 — Autres informations

Historique des versions et indication des modifications

Version	Date de révision	Responsable	Modifications
1.4.0	13/03/2025	JST	1,3,8,9,11,12,16

Abréviations:
DNEL: Derived No Effect Level
PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic
PNEC: Predicted No Effect Concentration
STOT: Specific Target Organ Toxicity
UFI: Unique formula identifier.
vPvB: Very Persistent and Very Bioaccumulative

Autres informations: Cette fiche de données de sécurité a été élaborée pour ce produit seulement, et ne s'applique que pour lui. Elle se base sur nos connaissances actuelles et sur l'information que le fournisseur a pu trouver sur le produits lors de l'élaboration de cette fiche. Cette fiche de données de sécurité s'applique à la loi en vigueur sur l'élaboration des fiches de données de sécurité conformément au règlement 1907/2006/CE (REACH) dans sa dernière version.

Conseils de formation: Il est recommandé de bien connaître cette fiche de données de sécurité.

Méthode de classification: Calcul basé sur les dangers de composants connus.

Mentions de danger

H315 Provoque une irritation cutanée.
H318 Provoque de graves lésions des yeux.
H335 Peut irriter les voies respiratoires.

La FDS a été élaborée par

Société: Bureau Veritas Solutions Denmark A/S
Adresse: Oldenborggade 25-31

Copyright © 1995 - 2025 DGOffice B.V., www.DGOffice.net

Code postal:	7000
Ville:	Fredericia
Pays:	DANEMARK
E-mail:	solutions-dk@bureauveritas.com
Téléphone:	+45 77 31 10 00
Page de garde:	www.bureauveritas.dk

Pays: FR

Copyright © 1995 - 2025 DGOffice B.V., www.DGOffice.net